

Chavalon reste sous cocon

VOUVRY Le démontage des tours de refroidissement a commencé. Un travail nécessaire, quel que soit l'avenir du projet de centrale à gaz.



D'importants travaux sont prévus sur les tours de refroidissement. SACHA BITTEL

NICOLAS MAURY

Sur le toit de l'usine de Chavalon, l'ingénieur Nicolas Rist désigne les quatre tours de refroidissement s'offrant à sa vue. «L'essentiel du travail consistera à enlever les plaques d'Eternit dont elles sont garnies. Cette tâche prendra environ 4 à 5 mois.»

Commencé en 2009 avec un important désamiantage, l'assainissement du site se poursuit. «Cette nouvelle phase va générer un peu de trafic à travers Vouvry. Environ un camion par jour... A la fin, seule restera la structure métallique des tours», note Jean-François Pilet, directeur du projet au sein de la société Centrale thermique de Vouvry (CTV).

Un recours et des demandes en suspens

Ce chantier est entrepris alors que l'avenir du complexe est loin d'être défini. «Mais il doit être réalisé quelles que soient les décisions futures.» Pour mémoire, CTV souhaite remplacer l'ancienne usine brûlant du fuel lourd par une centrale à gaz naturel à cycle combiné. Deux obstacles y font pour l'heure barrage. «En premier lieu, nous sommes dans l'attente des autorisations nécessaires», détaille Jean-François Pilet. De fait, le permis de construire délivré par Vouvry fait toujours l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, tandis que l'Office fédéral de l'énergie examine les demandes

de permis pour le gazoduc et la ligne électrique à très haute tension. «Ces décisions tomberont sans doute de manière coordonnée.» Quand on lui demande pour quand il les espère, il esquive une petite moue. «Nous ne sommes pas très pressés. Le prix de l'électricité sur le marché est très bas. Tant qu'il ne remonte pas, la réhabilitation n'est pas une priorité.»

Le kWh coûte aujourd'hui environ 4 centimes, mais la rentabilité ne serait pas assurée à moins d'un tarif multiplié par deux. «Le verdict définitif quant à sa viabilité pourrait prendre encore 3 à 4 ans. Mais cela pourrait être plus rapide comme plus lent... Au niveau européen, nom-



bre de projets similaires sont gérés.»

L'atout flexibilité

Reste que, hormis la question des tarifs, d'autres éléments pourraient entrer en ligne de compte. «Une centrale telle que celle-ci serait à même de compenser les aléas de productions issues

d'énergies renouvelables. Ce site reste une opportunité unique, surtout dans la perspective de la concrétisation de la stratégie 2050 de la Confédération et de sa volonté de sortir du nucléaire.»

Mais en attendant, «Chavalon reste sous cocon», conclut Jean-François Pilet.



«**Tant que le prix de l'électricité est bas, nous ne sommes pas très pressés.**»

JEAN-FRANÇOIS PILET DIRECTEUR DU PROJET

400 MW ET 700 MILLIONS DE FRANCS

Construite en 1965, l'ancienne usine a fonctionné jusqu'à la fin des années 90. Peu rentable, elle fut mise à l'arrêt. CTV SA projette de la remplacer par une centrale à gaz naturel à cycle combiné. D'une puissance de 400 MW, le projet représente une production de 2 à 3 térawattheures, correspondant aux besoins annuels en électricité de 500 000 ménages. Il nécessite un investissement de l'ordre de 700 millions de francs, dont 380 pour l'ingénierie, les matériaux et la construction. **NM**



COMMENTAIRE

NICOLAS MAURY
JOURNALISTE

La loi du marché

La chute du prix du pétrole a sonné le glas de la raffinerie, celui de l'électricité décidera du destin de Chavalon.

En attendant les résultats de leur «évaluation fine», les porteurs du projet prennent les devants en réalisant des travaux d'envergure qui devaient de toute manière être entrepris.

Quelle que soit l'issue, ils avancent.

La volonté de transformer l'ancienne usine thermique en centrale à gaz remonte au début des années 2000. L'ouverture était alors espérée pour l'horizon 2010. Aujourd'hui, trois ans sont considérés comme nécessaires pour construire et mettre en service la nouvelle centrale... une fois toutes les autorisations obtenues et la décision prise.

Si l'énergie dépensée en procédures bureaucratiques pouvait être convertie en électricité, nul doute qu'elle suffirait déjà à alimenter bon nombre de ménages, à Vouvry et au-delà.

GALERIE PHOTOS



Retrouvez notre galerie sur notre **app journal**.